

RPI Saint-Brice-sur-Vienne / Saint-Martin-de-Jussac

CONSEIL D'ECOLE du MARDI 17 JUIN 2025

PROCÈS VERBAL

Personnes présentes :

Enseignant-e-s :

Saint-Martin-de-Jussac : Ludovic Lepresle (directeur), Laurence Laurençon, Chloé Chaillé.

Saint-Brice-sur-Vienne : Axelle Tintignac (directrice), Karine Astier, Hélène Soratroi, Sophie Doublet.

Mairies :

Alain Favraud (maire de Saint-Martin-de-Jussac),

Christine Berland (adjointe au maire de Saint-Brice-sur-Vienne), Séverine Bellayer (conseillère mairie de Saint-Brice-sur-Vienne)

Représentantes de Parents d'élèves (RPE) :

Alexandra Cerrato, Audrey Granet et Marine Astier pour Saint-Martin-de-Jussac ;

Élodie Dupont, Émilie Charles et Héloïse Didou Ayari pour Saint-Brice-sur-Vienne.

DDEN :

Saint-Martin-de-Jussac : Rolland Grancoing.

Excusés :

Caroline Dalmay-Rougier (enseignante Saint-Brice-sur-Vienne), Yohann Bussière (RPE Saint-Brice-sur-Vienne), Christelle Rocher (RPE Saint-Martin-de-Jussac), Sophie Granger (conseillère mairie de Saint-Martin-de-Jussac).

Ordre du jour

1. Point sur les effectifs et organisation de l'année prochaine..... 2
2. Bilan de l'évaluation des écoles..... 2
3. Bilan des coopératives 3
4. Bilan des activités de cette fin d'année 4
5. Retour sur la cantine 6
6. Demande de travaux 6
7. Questions diverses..... 7
- Annexe 8

Compte-rendu :

1. Point sur les effectifs et organisation de l'année prochaine

PS : 15	MS : 17	GS : 16	CP : 19	CE1 : 15
CE2 : 24	CM1 : 21	CM2 : 22		

22 CM2 partent pour la 6^{ème}.

2. Bilan de l'évaluation des écoles

Le rapport ne sera pas diffusé, mais il est consultable aux écoles par qui le souhaite. Il sera également consultable en mairie.

Héloïse Didou Ayari demande que le document soit diffusé, car tous les parents ne sont pas forcément disponibles pour venir le consulter sur place et par respect pour leur implication dans la réponse au sondage. Beaucoup de parents ont envie d'avoir les résultats. Ce n'est pas le souhait de la direction des écoles.

Le rapport concernait le RPI Saint-Brice-sur-Vienne/Saint-Martin-de-Jussac et aussi l'école de Saint-Victournien, car il est estimé que les écoles ont des points communs.

Une programmation commune avec l'école de Saint-Victournien n'est pas possible, mais il est envisagé de faire des réunions tout de même pour faire des choses ensemble.

Points positifs des parents : communication école, confiance, bien être, rencontre des professeurs facilement, avis favorable.

Préoccupations : manque de rendez-vous, peu d'entraide, participation aux sorties pédagogiques insuffisantes, méconnaissance des RPE, participation limitée à la vie scolaire.

Bilan : Communiquer plus avec les parents notamment.

3. Bilan des coopératives

Coopérative de St Brice : 7630,32€

Dépenses 4152,82€. Recettes : 5054,96€. Dans les recettes :

- 735€ de la municipalité, que l'école remercie.
- 620€ des familles ayant participé en début d'année.
- 800€ de l'association des parents d'élèves (APE), que l'école remercie, et un chèque en fin d'année viendra (probablement 25€/enfant).
- 609€ de bénéfice avec les photos de classe.
- 39,80€ de bénéfice avec « Faites des livres ».

Coopérative de Saint-Martin-de-Jussac : 8876,33€.

- 5200€ subventions ATE

Intervention du GMHL (Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin) 6 fois sur deux ans.

Il reste 2500€ pour essayer d'équiper le projet l'ATE. Pour le moment l'inventaire faune et flore est en cours par les élèves. L'année prochaine les élèves inviteront des parents, il y aura plus d'activités.

- Mouvements pour la classe découverte 7690,04€ dont

1245 € de transport.

Subventions des mairies 35€/élèves soit 612,50€.

Participation des familles 260€/élève.

L'APE est remerciée pour sa subvention exceptionnelle de 800€.

Subvention JPA (Jeunesse plein air) 400€.

Mécénat : Sitco (750€) + Batifoix (100€) + AEL (100€).

Recettes :

- 555€ des familles en début d'année.
- 416,60€ de bénéfices avec les photos de classe.
- 33,24€ de bénéfices avec le recyclage brosses à dents et dentifrices (avec Terracycle).
- 278,32€ de bénéfices avec les Madeleines Bijou.

Dépenses :

- Ciné bourse 236€.
- Spectacle de Noël 354,06€.

4. Bilan des activités de cette fin d'année

École de Saint-Brice-sur-Vienne

- Jeudi 19 juin : Marché d'été jeudi 16h45-18h45. Avec :

- une exposition sur les écrans,
- une exposition réalisée par le périscolaire sur le thème du tour du monde,
- une exposition sur le travail des CE1 autour des illustrations.

PS/MS :

- ❖ Les écrans, la santé, résultats du concours le 25 juin. Le livre sera consultable le soir du marché et chaque enfant de la classe en aura un après la remise des prix.
- ❖ 27 juin, sortie de fin d'année en Dordogne à l'Aquarium du Périgord Noir : atelier pédagogique le matin et plusieurs animations dans la journée (serpents, nourrissage des carpes, crocodiles, aquarium) et les enfants apportent leur pique-nique.
- ❖ 30 juin en matinée, rencontre avec les classes de CE1 et CE2 au sujet du livre « Suzie petite oie regarde derrière toi ». Histoire jouée avec costumes et décors, filmée, présentée aux deux classes, et les enfants vont montrer ce qu'ils ont préparé. Le film sera mis à disposition pour les enfants de la classe de Mme Doublet.
- ❖ Grands panneaux pour l'exposition des écrans sous forme de jeu pour jeudi soir

MS/GS :

- ❖ Séance le 6 mai en présence des animaux de la ferme de la Terr'Happy de Rochechouart : observation des émotions des animaux, des émotions des enfants, travail sur le régime alimentaire.
- ❖ 23 juin, sortie de fin d'année à la ferme Terr'Happy, à la suite des deux séances à l'école avec les animaux.
- ❖ Travail sur les écrans, lecture d'albums.
- ❖ Musique avec Amandine Goudouneix le mardi. La dernière séance sera une restitution devant les autres classes.
- ❖ Liaison GS/CP : les GS vont aller dans la classe de CP pour passer un moment dans leur future classe.
- ❖ Question de Marine Astier : pourquoi annulation de la classe bleue ?
=> Les circonstances sont internes à l'école en ce qui concerne l'annulation de la semaine bleue. La décision a été prise en équipe pédagogique.

GS/CP :

- ❖ 12 juin : dernière sortie à la ferme de La pensée sauvage.
- ❖ 20 mars : sortie orientation à l'étang Cognac, organisé par l'USEP.
- ❖ Avril : prêt de vélos par l'USEP, stage intensif de 1 mois de vélo.
- ❖ 17 avril : clôture du cycle vélos avec une sortie sur la voie verte
- ❖ Depuis le 31 mars : piscine tous les lundis matin.
- ❖ Vendredi 27 juin : petits jeux sportifs rencontre à Chambéry et pique-nique.

CE1 :

- ❖ « Suzie petite oie, regarde derrière toi » : imagination de l'histoire à partir des illustrations. L'histoire des CE1 sera lue aux PS/MS le 30 juin avec le titre "Mia petite oie".
- ❖ Travail sur le livre cette année. Réalisation d'un livre avant les vacances de Noël sur « je suis un monstre » et travail sur un 2e livre avec l'aide d'une illustratrice, Maude Legrand qui est venue le vendredi 23 mai.
- ❖ Exposition sur cette rencontre et la fabrication de ce livre-là jeudi au marché de l'école.
- ❖ Piscine les lundis matin.
- ❖ Visite de l'école de Saint-Martin-de-Jussac le jeudi 26 juin après-midi.

Ecole de St Martin de Jussac :

- ❖ Travail pour le bien-être des élèves : le projet est annulé. Message du directeur en annexe de ce compte-rendu.
- ❖ Amandine Goudouneix (musique) intervient aussi les mardis après-midi pour les 3 classes (45 min par classe)
- ❖ 24 juin : spectacle des élèves à destination des parents, la mairie est remerciée pour le prêt de la salle.
- ❖ 3 juillet : randonnée école.
- ❖ Jardin en complète autonomie, avec récolte de radis. Organisation avec les éco-délégués sur un planning (arrosage etc.).

CE2 :

- ❖ Jeudi fin du cycle badminton, intervention d'un professionnel du comité de badminton 87 (une séance sur deux)
- ❖ École dehors tous les vendredis et projet ATE
- ❖ Projet ATE : intervention d'Antoine Roche du GMHL, il y a des loutres près de l'école dans la Vienne, ces interventions ont redonné de la motivation au projet ATE.
- ❖ Classe découverte à Coltines (thématique sport nature) avec la classe de CM1-CM2 de Gorre du 12 au 16 mai (rando pédestre, VTT, running biathlon, escalade et accrobranche).
- ❖ Autre rencontre avec cette classe à Gorre le 26 juin (activités sportives au programme).
- ❖ 1^{er} juillet : sortie à la ferme de Rochechouart.
- ❖ Projet d'écriture : pas d'information (histoire de Mia)
- ❖ Stage 1^e semaine des vacances de juillet pour consolider les savoirs.

CM1 :

- ❖ Festival « Faites des livres » : ateliers le vendredi matin sur les montages électriques, dessins sur la magie et atelier d'écriture. L'après-midi, une autrice illustratrice est venue rencontrer les enfants : Cécile Chicault.
- ❖ Avec la classe de CM2 participation à un concours de dictée.
- ❖ Sortie le 12 juin au parc Cassinomagus suite au travail en histoire (antiquité, écriture, archéologie), puis à Ansac-sur-Vienne à la ferme de Paupiquet (transformation du lait).
- ❖ Cycle de natation presque terminé.
- ❖ Toute l'année : la classe ouverte aux parents. Cinq parents sont venus.
- ❖ Toute l'année : journal trimestriel pour les parents + tenue d'un blog pour informer les parents.
- ❖ Participation à plusieurs concours : écrans (résultats mercredi) ; concours d'écriture : la classe a gagné.
- ❖ Travail d'écriture des textes pour le spectacle de fin d'année et sur le décor.

CM2 :

- ❖ Cycle badminton.
- ❖ Natation fin semaine prochaine, diplôme "savoir nager" passé par tous les élèves. Repassage possible en 6e.
- ❖ « Faites des livres » : 3 gagnantes au concours de dictée. Cadeau : un livre.
- ❖ Intervention de Sandra Combeau sur Oradour-sur-Glane (village martyr et centre de la mémoire). Travail sur le Livre "l'enfant d'Oradour".
- ❖ Visite du collège Paul Langevin le 12 juin sur la matinée et repas au self. Discussions sur les interactions avec le collège qui sont difficiles.
- ❖ Spectacle de fin d'année : réécriture d'une chanson, version originale et modifiée.
- ❖ Travail autour des exposés avec les CM2. Autonomie totale, plus d'obligation. Ils veulent tous en faire, outils numériques ou papiers, objets de maison... Grande satisfaction de l'enseignante.
- ❖ 7 élèves de CM2 seront pris pour un stage de réussite la dernière semaine d'août avec Mme Laurençon. (4 matinées)
- ❖ Les 2 mairies ont accepté de financer à nouveau l'achat d'une calculatrice collège pour les CM2.

5. Retour sur la cantine

Suite aux sondages des enfants, des parents et de l'entretien avec les cantinières, un document a été généré pour lister les pistes à explorer afin d'améliorer les conditions de la pause méridienne à Saint-Martin-de-Jussac. Il y a ensuite eu une réunion mardi 10 juin entre les représentantes des parents d'élèves et le maire de Saint-Martin-de-Jussac. Un compte-rendu pour lister les solutions mises en place sera diffusé sur le blog pour tous les parents.

6. Demande de travaux

Saint-Brice-sur-Vienne

- Point sur le projet Notre école, faisons-la ensemble. Les tracés dans la cour de récréation ont commencé. L'appel à participations avec le partenariat de Design et Territoire est en pause pour le moment. Tout est préparé maintenant pour commencer avant les vacances de la Toussaint. 1/3 du budget a été touché.
- Travaux : remerciements de l'installation d'une climatisation et pour l'installation d'une rampe côté garderie, une autre est en cours de fabrication.
- Serait-il possible de voir pour remplacer les ventilateurs qui sont en fin de vie ? Surtout pour les classes de MS/GS et CE1 qui sont très chaudes ?
- Possibilité peut-être de faire des patchs sur certains trous qui sont accidentogènes dans la cour de récréation ?

Saint-Martin-de-Jussac

- Une pergola bioclimatique en bois a été installée. Amélioration des températures dans la classe (27/28 au lieu de 32°C).
- Le meuble de rangement chaussons/chaussures a été voté au budget et il va être installé.

7. Questions diverses

Saint-Brice-sur-Vienne

Pour la mairie :

- Savez-vous quand les travaux auront lieu pour remettre les poteaux scellés ?

Réponse : Ils seront remis en place pour la rentrée scolaire 2025.

- Serait-il possible d'en rajouter 2 à la fin de la descente côté garderie pour éviter que des voitures s'y mettent et obligent enfants et parents à passer sur la route ?

Réponse : Selon le stock, un ou deux poteaux pourront être rajoutés.

- Serait-il possible d'avoir un panneau d'affichage libre entre les deux entrées de l'école pour permettre aux parents de proposer des choses diverses (vente d'articles de puériculture, numéros de baby-sitters...) ?

Réponse : Cela n'est pas du ressort de l'école. Axelle Tintignac signale qu'il y a sur le panneau de gauche du tableau d'affichage côté élémentaire, il peut y avoir des papiers mis, tant qu'ils sont apolitiques et non religieux (juste bien mettre sous plastique car ce n'est pas protégé).

- Certains parents signalent que leurs enfants ont peur des chiens et sont embêtés par la présence de chiens à la sortie de l'école. Même en laisse, ils passent près des enfants et cela peut engendrer des situations difficiles pour les tout jeunes enfants qui sont à leur hauteur.

Réponse : C'est la voie publique donc on ne peut pas y faire grand-chose. Par ailleurs, à partir du premier juillet il sera interdit de fumer aux abords des écoles, cela peut être rappelé par les RPE et pourquoi pas rajouter un message de sensibilisation au sujet des chiens.

Saint-Martin-de-Jussac

- Est-il envisageable de changer la vaisselle en plastique et avoir des matières plus saines à la cantine ?

Réponse : Les assiettes utilisées sont saines, conformes, elles ont été mises en place pour les agents pour prévenir les troubles musculosquelettiques. La matière est le co-polyester (un plastique sans PBA).

- Le maire de Saint-Martin-de-Jussac ajoute qu'une information a été faite aux familles via les cahiers de liaison cantine concernant la diffusion des menus de la cantine : sur 64 cahiers, seules 3 signatures ont été récoltées.

La séance est levée à 19h46.

Ludovic Lepresle

(Président du conseil d'école)

Directeur de l'école de Saint-Martin-de-Jussac de
Jussac



Emilie Charles

(Secrétaire de séance)

Représentante des Parents d'Élèves

Annexe

Message du directeur de St Martin de Jussac

J'aimerais informer le conseil d'école sur un point.

Nous avons débuté une phase de test en faisant intervenir un chien médiateur à l'école. Cette phase consistait en l'intervention du chien et de son binôme pour expliquer aux élèves comment aborder un chien et voir les interactions possibles entre les élèves et le chien. Ceci pour débiter un projet pour la rentrée 2025.

Mais des parents ont écrit à la DSDEN pour se plaindre de cette intervention mais aussi pour leur indiquer qu'il y avait sans doute collusion entre le directeur de St Martin et la structure intervenante. Pourtant, aucun parent n'est venu nous parler ni nous poser des questions à l'école sur ce sujet. J'ai directement été attaqué par ces parents (dont je ne connais ni les noms ni leur nombre) qui ne trouvent pas opportun pour leurs enfants que des classes puissent travailler avec la Ferme de la Terr'Happy y voyant un intéressement de ma part et sans doute un enrichissement personnel.

Au-delà de la peine morale et de la colère que je ressens due à cette attaque, je vais préciser plusieurs éléments :

1/ Nous sommes libres de choisir à notre guise les différentes sorties et différents intervenants pour notre classe en fonction des objectifs pédagogiques que nous cherchons à atteindre.

2/Les intervenants sont tous qualifiés lorsqu'ils sont sélectionnés pour intervenir dans les classes.

3/Nous essayons d'être le plus transparent possible quant à la gestion financière de notre coopérative en indiquant toujours qui paie quoi et le tarif global d'une sortie ou d'une intervention.

4/Lors des sorties, j'essaie de ne pas avoir trop de temps de transport pour mes élèves.

La ferme de la Terr'Happy se trouvant à Rochechouart, le temps de bus est donc restreint et le coût limité. Par ailleurs, aucun autre endroit dans un même rayon ne propose les activités réalisées.

Je précise que les interventions réalisées pour cette phase de test étaient bénévoles. Effectivement c'est mon épouse qui dirige cette ferme. Mais soyez assurés que je n'allais pas chez ma femme mais dans une ferme où l'intervenante est qualifiée et a une approche respectueuse de l'animal. De plus, elle intervient dans les Ehpad et travaille avec des IME. Je sais donc que vos enfants sont en sécurité dans ce lieu et j'ai une absolue confiance en cette intervenante. Je n'y voyais donc que des plus-values pour vos enfants.

6/ Pour finir, sur plusieurs conseils d'école il a été reproché de ne pas faire de sorties et lorsque nous en faisons, elles nous sont tout aussi reprochées...

Soyez assurés et je me répète, que nous œuvrons toutes et tous pour que vos enfants progressent dans le meilleur climat scolaire possible.

A ce titre, il convient de communiquer avec nous plutôt que d'alerter directement nos supérieurs (ce qui reste faisable si aucune réponse ne vous est apportée).

J'ai terminé sur ce point et m'excuse du temps que ça a pris.

L.Lepresle